



A Paris, les activités de conseils et assistance sont concentrées dans les arrondissements de l'Ouest

A Paris, les activités marchandes sont à l'origine de trois emplois sur quatre. Les établissements du secteur des services aux entreprises sont le premier employeur parisien. Au sein de ce secteur, les activités de conseils et assistance sont concentrées dans les arrondissements de l'Ouest. Les établissements du commerce et les services aux particuliers sont, quant à eux, répartis plus uniformément sur le territoire. Les emplois liés aux services financiers et à la fonction publique d'Etat sont regroupés dans les arrondissements centraux, alors que de nombreux grands hôpitaux sont implantés dans les arrondissements périphériques.

Florence GRESEQUE et Julie ROY, Insee Ile-de-France
Michèle-Angélique NICOL et Sophie RENOUVEL, APUR

Fin 2004, 1,7 million de salariés travaillent à Paris. Les trois quarts de ces emplois salariés relèvent du secteur marchand. Les établissements du secteur des services aux entreprises sont le premier employeur, devant ceux des services aux particuliers et des activités financières. La fonction publique représente 19 % des emplois salariés parisiens, en raison, notamment, de la présence des fonctions décisionnelles centrales.

La moitié des emplois salariés parisiens sont situés dans les neuf arrondissements périphériques : du 12^e au 20^e. Quatre arrondissements accueillent chacun plus de 100 000 emplois (9^e, 12^e, 15^e et 16^e arrondissements). Seuls les établissements du 8^e proposent plus de 200 000 postes  .

A Paris, 190 emplois sont offerts en moyenne par hectare. Au sein de la petite couronne, seules trois communes, toutes situées dans les Hauts-de-Seine,

ont une densité d'emplois supérieure (Courbevoie, Levallois-Perret, Puteaux). Les 2^e et 9^e sont à la fois les arrondissements les plus denses (plus de 550 emplois par hectare) et ceux où le poids du secteur marchand est le plus élevé (plus de neuf emplois sur dix). A l'opposé, les 18^e, 19^e et 20^e sont les arrondissements les moins denses avec moins de 100 emplois par hectare.

Paris est le département le plus tertiaire de la région, avec 91 % des emplois dans le secteur tertiaire, soit 1 510 000 salariés. Dans les 4^e et 7^e, plus de 95 % des emplois relèvent d'activités tertiaires. Cependant, celles-ci ne représentent que 83 % des postes dans les 2^e et 3^e arrondissements car l'industrie y est plus présente qu'ailleurs à Paris : elle emploie respectivement 16 % et 15 % des salariés de ces arrondissements.

Ces activités industrielles concernent essentiellement l'habillement ou l'imprimerie, avec l'édition de journaux, revues ou périodiques célèbres,

comme « Libération » ou « Le Figaro ». Au sein du 4^e arrondissement, deux emplois sur trois dépendent du secteur non marchand en raison, notamment, de la présence de l'Hôtel de Ville et d'autres services centraux de la Ville.

Conseils et assistance : premier employeur dans les 8^e, 16^e et 17^e

A Paris, un salarié sur cinq travaille dans les activités de services aux entreprises. C'est le secteur le plus employeur de la capitale, avec 370 000 salariés. Ils sont répartis principalement entre les établissements de prestations de conseils et assistance et ceux des services opérationnels (intérieur, nettoyage, gardiennage...).

Plus de la moitié des salariés des services aux entreprises travaillent dans le secteur conseils et assistance. Ils représentent 14 % des salariés du tertiaire

1a Plus de 200 000 emplois dans le 8^e

Arrondissements	Emplois salariés
1 ^{er}	71 300
2 ^e	61 800
3 ^e	27 400
4 ^e	54 800
5 ^e	53 400
6 ^e	43 100
7 ^e	71 300
8 ^e	202 000
9 ^e	122 200
10 ^e	81 700
11 ^e	57 800
12 ^e	135 000
13 ^e	88 300
14 ^e	72 400
15 ^e	149 400
16 ^e	103 300
17 ^e	92 200
18 ^e	58 400
19 ^e	65 600
20 ^e	45 800
Paris	1 657 200

Source : Insee, CLAP 2004

parisien. Les établissements de conseils et assistance occupent 22 % des salariés des 8^e, 16^e et 17^e **2** et **3a**. Ces trois arrondissements concentrent, au total, 43 % des postes parisiens du secteur. Dans le 16^e, l'administration d'entreprise est la plus représentée parmi les activités de conseils et assistance. Cet arrondissement abrite, en effet, de nombreux sièges sociaux, dont celui de PSA Peugeot Citroën.

Un tiers des salariés du secteur Conseils et assistance est employé par des établissements de services professionnels tels que les activités juridiques et comptables ou de conseils pour les affaires et la gestion. Salustro Reydel et Xerox Global Services sont des exemples d'établissements implantés dans le 8^e et le 19^e arrondissements. Dans le 8^e, de nombreux bureaux d'études sont installés, plus particulièrement dans les activités de conseil en systèmes informatiques ou d'assistance juridique et comptable.

Les établissements des activités informatiques et de l'administration d'entreprises

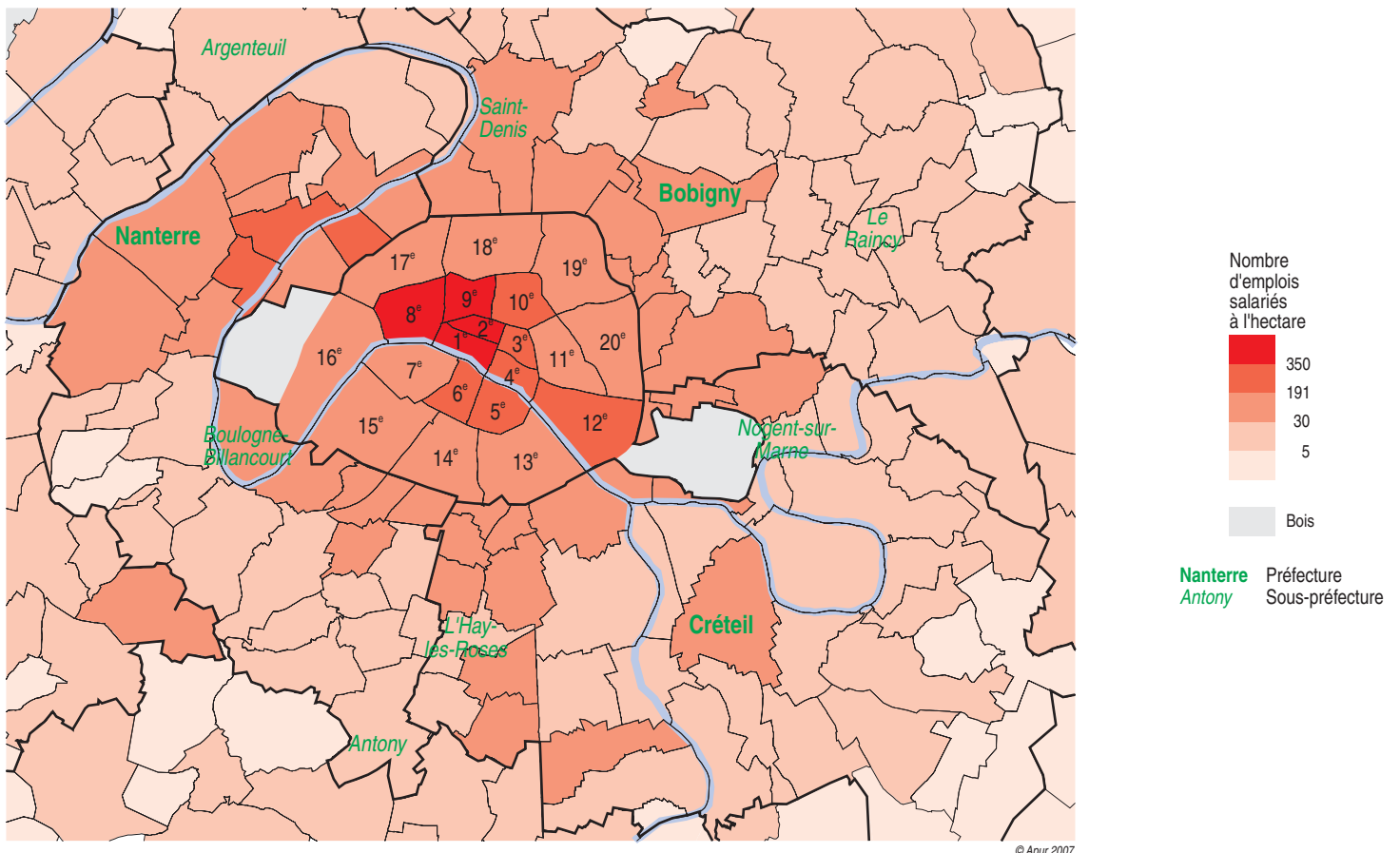
représentent respectivement 25 % et 17 % des emplois du secteur conseils et assistance, avec, par exemple, Accenture dans le 13^e et le groupe Danone dans le 9^e.

Les activités de conseils et assistance sont également présentes dans d'autres arrondissements, notamment le 11^e. Les établissements de l'édition de logiciel ou encore de l'ingénierie et des études techniques font de ces activités le secteur le plus employeur de cet arrondissement.

Les services opérationnels très implantés dans les 10^e et 20^e


Un quart des salariés des établissements des services aux entreprises travaillent dans le secteur des services opérationnels. En particulier, huit salariés sur dix de ce secteur sont employés dans des établissements de sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises (Samsic Sécurité dans le 18^e, Arcade Nettoyage dans le 10^e). Le secteur des services opérationnels représente 13 % des emplois du 10^e et 20^e,

1b Le centre de Paris plus dense en emplois



© Apur 2007

Source : Insee, CLAP 2004

 **Conseils et assistance, santé et action sociale :**
2 secteurs fortement présents

Arrondissements	Secteur d'activité principal	Poids du secteur d'activité principal (%)
1 ^{er}	Administration publique	16,6
2 ^e	Activités financières	16,8
3 ^e	Commerce de gros, intermédiaires	14,3
4 ^e	Administration publique	43,1
5 ^e	Education	31,1
6 ^e	Education	17,5
7 ^e	Administration publique	34,6
8 ^e	Conseils et assistance	22,9
9 ^e	Activités financières	28,0
10 ^e	Services opérationnels	13,4
11 ^e	Conseils et assistance	12,8
12 ^e	Administration publique	12,9
13 ^e	Santé, action sociale	20,4
14 ^e	Santé, action sociale	25,2
15 ^e	Santé, action sociale	11,4
16 ^e	Conseils et assistance	22,1
17 ^e	Conseils et assistance	21,9
18 ^e	Santé, action sociale	13,5
19 ^e	Administration publique	14,1
20 ^e	Santé, action sociale	17,5
Paris	Conseils et assistance	12,6

NB : pour le 12^e, il s'agit du secteur le plus important après le secteur des transports (voir méthodologie).

Source : Insee, CLAP 2004

contre 5,7 % en moyenne à Paris. Les sociétés de nettoyage, employant le plus grand nombre de salariés, sont implantées dans les 10^e et 20^e arrondissements (Artenis, ESSI).


Les hommes occupent 54 % des emplois salariés du secteur des services aux entreprises, contre 49 % tous secteurs confondus. Ils sont particulièrement présents dans les postes et télécommunications et dans les services opérationnels. A l'inverse, dans la recherche et développement, six salariés sur dix sont des femmes.

Deux postes salariés sur cinq sont occupés par des cadres et professions intellectuelles supérieures. Ils sont très présents dans les activités de conseils et assistance juridique et comptable. Les services opérationnels emploient plus d'employés et d'ouvriers : un tiers des emplois du secteur chacun.

Les services financiers regroupés dans le quartier central des affaires

Les établissements de la sphère financière emploient de nombreux salariés

dans la capitale où sont installés des groupes bancaires (Crédit Agricole, Société Générale...) ou des sociétés d'assurance (Groupama SA). Un salarié du tertiaire sur dix travaille dans cette activité. Celle-ci est surtout concentrée dans les 8^e et 9^e, qui regroupent 42 % des postes parisiens du secteur.

Un salarié sur quatre travaillant dans le 9^e arrondissement occupe un poste dans les services financiers  **b**. Cet arrondissement accueille notamment les sièges de grandes banques (BNP Paribas) et sociétés d'assurance nationales (AXA France, Aviva). De même, entre 12 % et 17 % des emplois des 1^{er}, 2^e et 8^e se situent dans la sphère financière.

Dans ce secteur, les emplois sont plus souvent occupés par des femmes : 54 % de femmes contre 51 % dans l'ensemble du tertiaire. Ce sont principalement des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires : respectivement 47 % et 32 %, contre 32 % et 25 % dans l'ensemble du secteur tertiaire.

En France, dans le tertiaire, près d'un salarié sur dix travaille dans la capitale

Dans l'Hexagone, Paris arrive largement en tête des départements tertiaires : 9,3 % des emplois tertiaires y sont localisés. Au sein de l'Ile-de-France, les emplois salariés de ce secteur se répartissent équitablement entre Paris, la petite couronne et la grande couronne. Cependant, l'emploi tertiaire se concentre principalement dans deux départements : Paris (29 % des salariés franciliens) et les Hauts-de-Seine (14 %).

Le secteur des services aux entreprises est le premier employeur des salariés franciliens, en particulier dans les Hauts-de-Seine : quatre emplois salariés sur dix. Le conseil et assistance juridique et comptable représente à lui seul 27 % des emplois de ce département. La Défense accueille, par exemple, les administrations d'entreprises comme Total SA et IBM Eurocoordination.

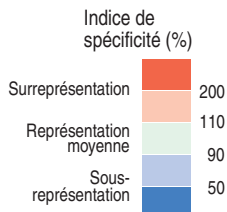
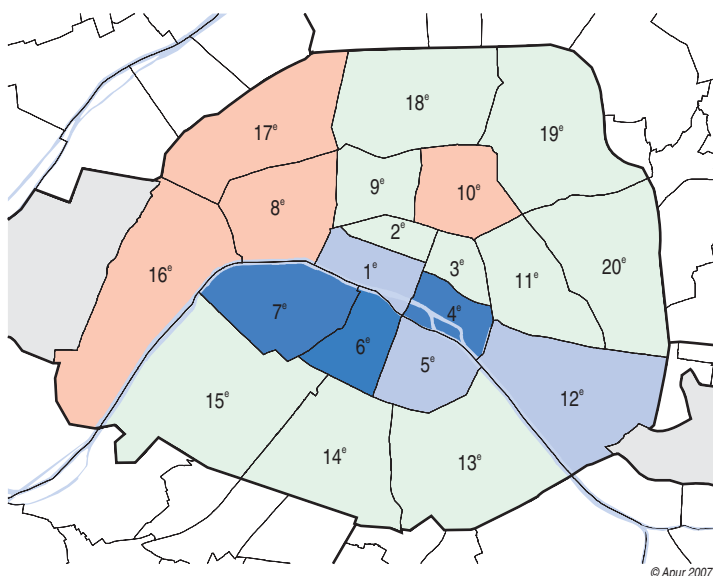
Dans les Yvelines, à Paris et dans l'Essonne se concentrent également des emplois de services aux entreprises : un quart des salariés du tertiaire. Ces territoires accueillent des établissements dans les activités informatiques (Steria dans les Yvelines) et dans le secteur de l'administration d'entreprise (Accor dans l'Essonne).

Les emplois des autres départements se situent principalement dans les services aux entreprises, le commerce, l'administration et l'éducation, la santé et l'action sociale.

En Ile-de-France, 84 % des 5,2 millions d'emplois franciliens sont occupés dans le secteur tertiaire, contre 76 % des 16,2 millions d'emplois de la province. Un cinquième des salariés franciliens travaille dans les services aux entreprises. Avec 12 % des effectifs nationaux, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, arrive en deuxième position des régions hexagonales.

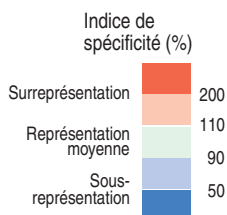
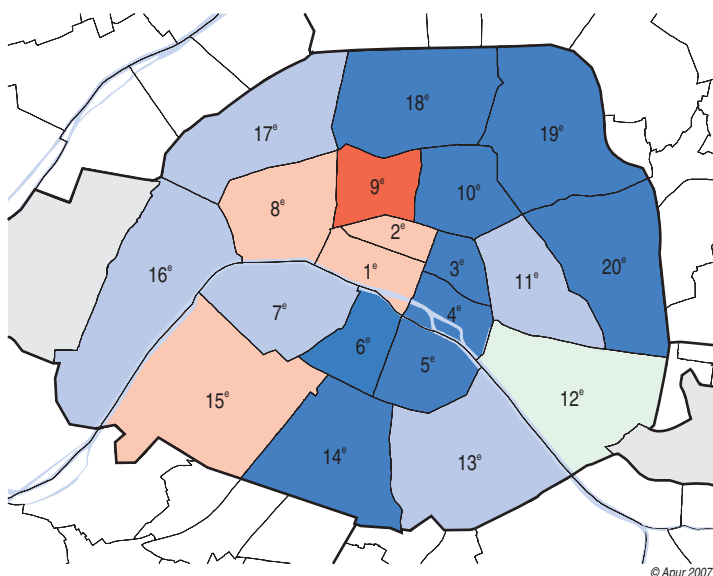
Les autres régions métropolitaines sont plus industrialisées, à l'exception des régions du sud-est. Par exemple, les emplois industriels représentent 23 % des emplois de la Franche-Comté contre 11 % pour l'Ile-de-France et 10 % pour Provence - Alpes - Côte d'Azur.

3 A chaque arrondissement, ses spécificités



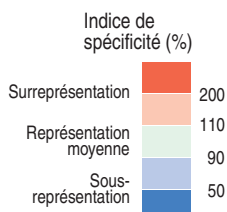
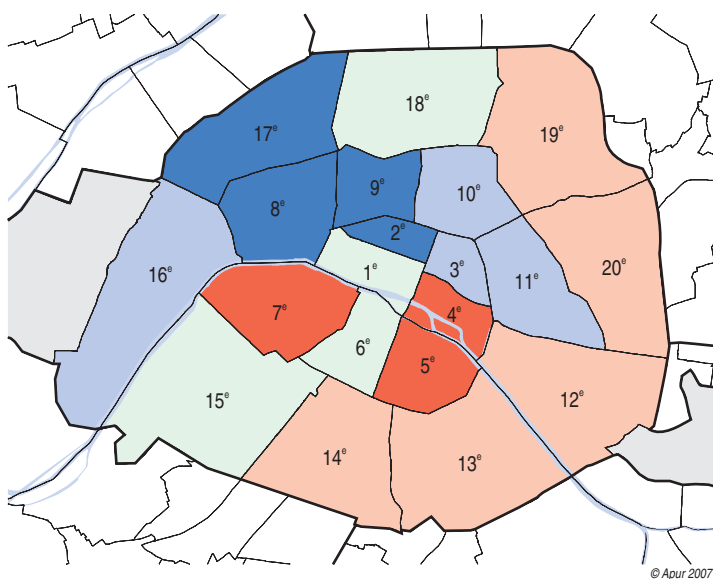
3a Les services aux entreprises davantage localisés dans les arrondissements de l'Ouest

Lecture : dans le 4^e, 6^e et 7^e, les emplois dans les services aux entreprises sont proportionnellement deux fois moins nombreux que sur l'ensemble du territoire parisien.



3b Les activités financières surreprésentées dans le 9^e arrondissement

Lecture : dans le 9^e, les emplois dans les activités financières sont proportionnellement deux fois plus nombreux que sur l'ensemble du territoire parisien.



3c Le secteur public très présent dans le centre ainsi qu'à l'Est

Lecture : dans le 4^e, 5^e et 7^e, les emplois publics sont proportionnellement deux fois plus nombreux que sur l'ensemble du territoire parisien.

Indice de spécificité : il permet de déterminer si une activité est proportionnellement plus présente, en termes d'emploi salarié, dans un arrondissement parisien que sur l'ensemble de la capitale. Il correspond au poids de l'activité dans l'arrondissement rapporté au poids de cette même activité à Paris.

Commerce et services aux particuliers, des activités transversales

A Paris, se concentrent 40 % des emplois franciliens liés au commerce, contre 29 % tous secteurs confondus. Les établissements du commerce emploient 10 % des salariés parisiens, principalement des femmes. Ils sont implantés partout dans la capitale. Le commerce de détail est majoritaire, avec 100 000 salariés. Dans les 1^{er} et 6^e arrondissements, les établissements de ce secteur offrent proportionnellement deux fois plus d'emplois qu'en moyenne à Paris. Un tiers des emplois du commerce de détail parisien se concentre dans les 1^{er}, 6^e, 8^e et 9^e arrondissements. Les enseignes de luxe, les grands magasins ou les lieux emblématiques sont essentiellement présents dans ces arrondissements (Printemps Haussmann, Galeries Lafayette, Bon Marché, Forum des Halles).

Les établissements du commerce de gros arrivent en tête des employeurs dans quelques arrondissements. Ainsi, dans le


2^e, avec le quartier du Sentier, les établissements de ce secteur offrent plus d'emplois que ceux du commerce de détail (5 600 salariés contre 3 300 salariés). C'est également le cas dans les 3^e, 10^e, 14^e et 19^e arrondissements. Très peu nombreux au centre de Paris, les concessions et garages automobiles se concentrent plutôt dans le 15^e, 16^e et 17^e. Ces trois arrondissements représentent 44 % des effectifs parisiens de l'activité.

Les établissements des services aux particuliers emploient 14 % des salariés parisiens. Dans ce secteur, 123 000 salariés sont employés dans les très nombreux hôtels et restaurants à Paris. Ils représentent 57 % des emplois du secteur des services aux particuliers. Les emplois de l'hôtellerie-restauration prédominent dans les 1^{er} et 6^e arrondissements, avec la présence de nombreux grands hôtels (Ritz, Lutétia).

Dans cette activité, les hommes occupent 67 % des emplois, contre 59 %, en moyenne, dans les services aux particuliers. Près d'un salarié de services aux particuliers sur deux est employé. Cette

part atteint 60 % dans les hôtels et restaurants.

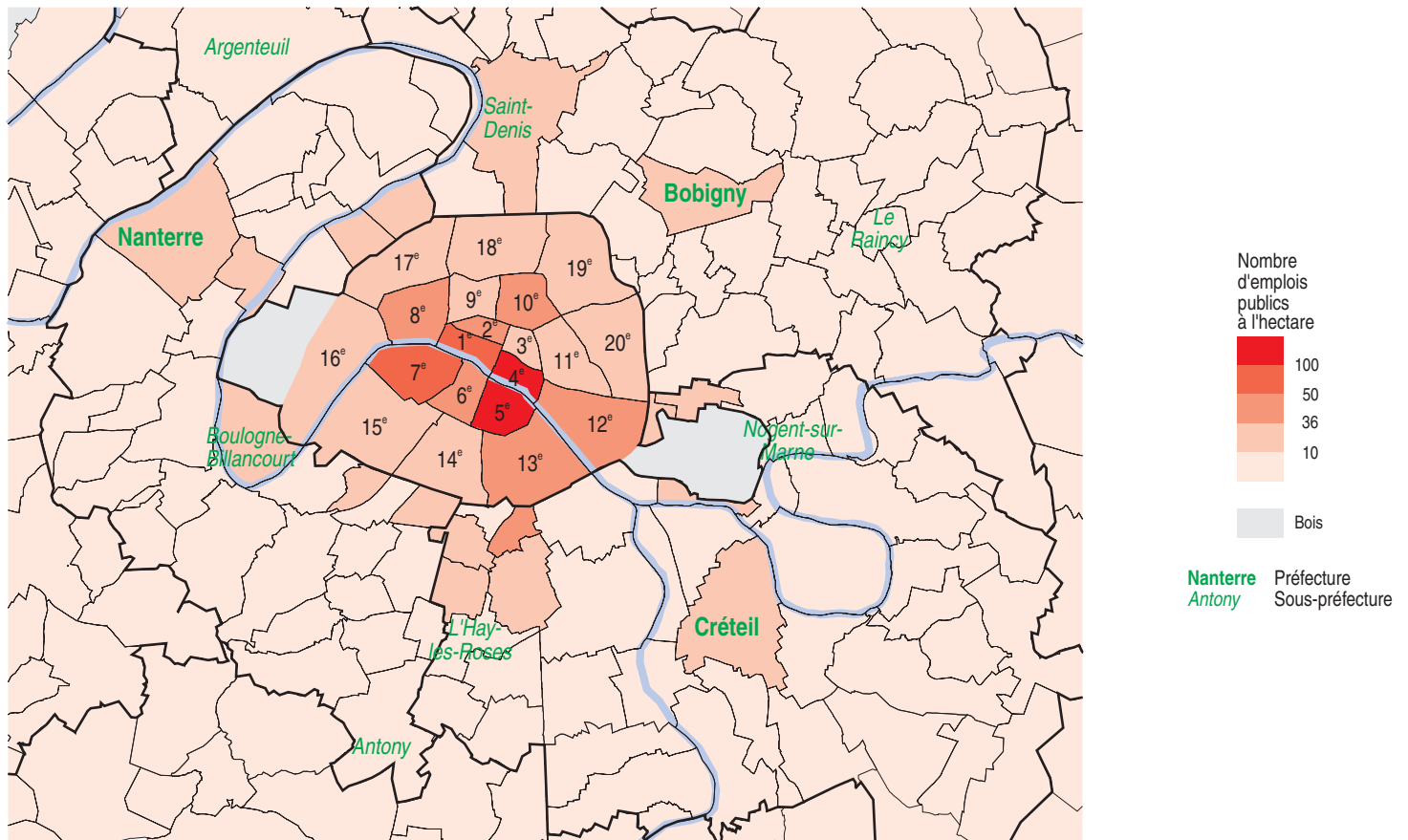
Au centre de la capitale : universités et ministères

La fonction publique représente 19 % des emplois de la capitale  4. Les salariés de la fonction publique d'Etat occupent 52 % des 318 000 postes du secteur public parisien.

De grands établissements universitaires sont implantés dans la capitale, notamment dans les 5^e et 6^e arrondissements. Le secteur de l'éducation emploie 24 000 personnes dans ces deux arrondissements. Trois salariés sur dix dans le 5^e et deux sur dix dans le 6^e travaillent dans une grande école ou dans une université, comme l'Ecole normale supérieure, l'Université Pierre et Marie Curie ou encore la Sorbonne.


La présence d'un grand nombre de ministères et de services centraux de l'administration explique également la prépondérance de la fonction publique dans les arrondissements centraux.

4 L'emploi public, capital dans les 1^{er}, 4^e, 5^e et 7^e arrondissements



© Apur 2007

Source : Insee, CLAP 2004

Dans le 1^{er} arrondissement sont localisés la préfecture de police et le tribunal de grande instance. De ce fait, le nombre d'emplois dans le secteur public y est élevé. Dans les 4^e et 7^e arrondissements, plus d'un salarié sur trois est employé par l'administration . Près de 63 000 personnes occupent un poste dans un ministère, au conseil régional, à l'Assemblée nationale ou bien encore à la Ville de Paris.

Les organismes ou administrations parisiens emploient moins de femmes, qu'en moyenne, en Ile-de-France : 60 % de femmes à Paris contre 63 % dans la région. Généralement plus masculines, les fonctions d'encadrement sont plus présentes dans la sphère publique d'Etat à Paris.

Par conséquent, la part des cadres est plus importante dans le 5^e arrondissement que dans le reste de la capitale. De même, très peu d'ouvriers sont salariés dans les 4^e et 7^e arrondissements. La part des femmes y est, au contraire, plus importante qu'ailleurs dans Paris.

La fonction publique territoriale ne représente que 27 % des emplois publics de la capitale, alors qu'elle emploie un salarié du public sur deux dans la région.

Dans les arrondissements périphériques : santé et action sociale

Au sein de la région, la fonction publique hospitalière est très localisée à Paris, grâce aux nombreux grands hôpitaux parisiens de renommée nationale,

voire internationale. De grands hôpitaux parisiens sont implantés dans les 13^e et 14^e (La Pitié-Salpêtrière, Cochin...). Près d'un quart des salariés de ces deux arrondissements réunis travaillent dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Ce secteur occupe également

un salarié sur dix dans le 12^e et le 15^e, particulièrement au sein de grands hôpitaux comme Necker, Pitié-Salpêtrière ou encore Saint-Antoine. D'autres grands établissements hospitaliers sont implantés dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Méthodologie

CLAP

Le dispositif national « Connaissance locale de l'appareil productif » permet de mesurer annuellement l'emploi salarié au niveau local, en synthétisant les données issues de plusieurs sources administratives. Ces données sont disponibles par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie (marchande et non marchande). L'agriculture, les personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et les emplois domestiques sont exclus du champ. Les non-salariés, comme les artisans, commerçants et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Particularités

La source CLAP permet de déterminer les effectifs salariés de la RATP et de la Ville de

Paris travaillant dans la capitale. En revanche, l'analyse par arrondissement doit être réalisée avec précaution. Le regroupement de certaines catégories de personnels au siège de l'entreprise influe sur certains résultats. De ce fait, dans cette étude, a été exclu l'établissement siège de la RATP situé dans le 12^e arrondissement, afin de ne pas donner au secteur des transports un poids qui ne reflète pas la réalité économique de cet arrondissement.

La fonction publique

La fonction publique est composée de trois administrations : la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière.

Pour en savoir plus

Pottier P., Salembier L. : « Pôles d'emploi franciliens : quatre emplois sur dix dans les services à la production », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 287, octobre 2007.

Bresner J., Grésèque F. : « Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 276, janvier 2007.

Blin F., Guillon-Deshayes N. : « Un tissu économique diversifié dans l'ensemble de la région », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 272, septembre 2006.

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Tél. : 01 30 96 90 70 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 03 22 43 71 65 - Fax : 03 22 43 85 75
Internet : www.insee.fr/ile-de-france
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage 10728852

© Insee 2007

Publication téléchargeable à partir du site Internet

Dépôt légal : 2^e semestre 2007

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france